Funérailles en Scène - Règlement du Concours

Samedi 20 mars 2027 - Salle San Subra - 2 Rue San Subra, 31300 Toulouse

Article 1 - Organisation et cadre général

L'association La neuvième *planète* organise un « Concours de Funérailles », qui se déroulera dans la journée et la soirée du samedi 20 mars 2027, à Toulouse, salle San Subra.
Ce règlement a pour objet de définir les conditions de participation, le déroulement, les critères d'évaluation et les modalités pratiques de ce concours. Il s'applique à toute équipe inscrite, sans exception, et son acceptation conditionne la participation.

Article 2 - Ambiance du Concours

Ce concours se veut joyeux, léger, ludique et créatif. Il se déroule dans une ambiance festive : venez comme vous êtes, prêts à rire, à pleurer, à célébrer et surtout à passer une mortelle journée de funérailles.

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

Article 3 - Finalité et objet du Concours

Les participants sont invités à créer, en équipe, une Cérémonie de Funérailles Fictive idéale. Cette cérémonie peut être drôle, émouvante, décalée, engagée, ou tout cela à la fois. La créativité des équipes sera récompensée et évaluée selon plusieurs critères déterminés par le Jury (voir Article 11).
Le travail mené autour du Concours - avec les participants comme avec le public, le jour J comme durant les étapes préparatoires - se veut cadré, ludique, pédagogique et respectueux.
Choisissez vos funérailles fictives :

- Les funérailles fictives de « quelqu'un » : un être cher disparu (fictif), un animal de compagnie, un personnage inventé, etc.
- Les funérailles fictives d'une idée, d'un objet ou d'un concept : l'enterrement du monde associatif, de l'environnement, du climat, du capitalisme, du patriarcat, des dinosaures, des cabines téléphoniques… La liste est longue, et c'est justement l'idée.

Article 4 - Interdictions

Il est strictement interdit de :

- Contrevenir au respect des valeurs humaines et citoyennes et/ou à l'intégrité d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- Proposer la mise en scène des funérailles fictives d'une personne ou personnalité vivante et/ou publique.

Le second degré est bienvenu, l'atteinte aux personnes ne l'est pas : les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute proposition contraire à ces principes, à quelque étape du concours que ce soit.

Article 5 - Composition des équipes

- Les équipes sont constituées de 1 à 5 personnes majeures.

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

- Les adolescents de 13 à 17 ans révolus ne peuvent pas s'inscrire seuls, mais sont acceptés à condition d'être inscrits comme coéquipiers d'un parent ou d'un gardien majeur.
- Les frais d'entrée d'inscription sont forfaitaires et restent identiques, quel que soit le nombre d'équipiers.

Article 6 - Public visé

Sont notamment invités à participer :

- Communautés de gamers, cosplayers, rôlistes
- Tiers-lieux
- Équipes d'employés de musées ou d'espaces culturels
- Équipes de particuliers, familles, groupes d'amis
- Équipes de personnels d'entreprise (économie sociale et solidaire ou entreprises privées)
- Publics d'associations
- Écoles de l'enseignement supérieur
- Compagnies de théâtre amateur
- Et toute autre équipe motivée par l'idée d'enterrer quelque chose avec panache

Article 7 - Contenu obligatoire de la Cérémonie

Chaque Cérémonie Fictive présentée devra impérativement comporter :

- Un objet de type cercueil, tombe ou urne, utilisé durant la Procession et la Cérémonie
- Des éléments de décor et/ou de scénographie
- Des éléments de costumes
- Un texte d'oraison, lu, joué, récité ou déclamé
- Tout autre élément nécessaire à une belle cérémonie : musique, instruments, accessoires, etc.

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

L'installation devra être légère et totalement autonome, notamment en termes de sonorisation et/ou d'éclairage. Les appareils à moteur thermique ne sont pas autorisés.

Article 8 - Programmation au Festival à la Mort, à la Vie

En s'inscrivant, les équipes participantes acceptent que :

- leur Cérémonie puisse être programmée, présentée ou restituée lors de l'édition 2027 du Festival à la Mort, à la Vie
- de s'engager dans la mesure du possible, à se rendre disponibles les 23 et 24 octobre 2027 pour la présenter elles-mêmes à cette occasion.
- à être photographiées ou filmées et que ces images soient utilisées par les organisateurs à des fins de communication, avant, pendant et après l'événement

Article 9 - Modalités et étapes d'inscription

9.1 - Ce que garantit l'inscription

L'inscription au concours garantit à chaque équipe :

- D'assister a minima en tant que spectateur à la journée du 20 Mars 2027
- De voir ses travaux exposés lors de l'édition 2027 du Festival à la Mort, à la Vie
- De bénéficier d'avantages lors de l'édition 2027 du Festival à la Mort, à la Vie
- De bénéficier d'accès spéciaux (modalités à définir)
- De participer au pot de clôture le jour du concours

9.2 - Étape 1 : Inscription initiale des équipes

1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

2. S'acquitter des frais d'inscription en ligne (voir Article 13)
3. Date limite : mardi 15 décembre 2026.

9.3 - Étape 2 : Envoi du pitch de présentation

Chaque équipe doit présenter un pitch de présentation, au contenu libre, d'une durée de 5 à 15 minutes, selon l'une des deux modalités suivantes :

- Envoi d'un pitch au format vidéo (envoi numérique) - date limite : dimanche 31 janvier 2027
- Ou demande d'un créneau de rencontre en présentiel, le dimanche 31 janvier 2027, dans une salle à Toulouse, où le pitch sera filmé par l'équipe organisatrice

9.4 - Étape 3 : Présélection

- L'équipe organisatrice présélectionne 8 équipes, toutes catégories confondues, qui seront invitées à présenter leur Cérémonie le 20 mars 2027.
- Le verdict de présélection sera communiqué aux inscrits début février 2027.

Article 10 - Déroulé du Jour J

Programme de la journée du samedi 20 mars 2027 (précisé ultérieurement) :

- Temps de préparation des équipes
- Présentation successive des 8 Cérémonies sélectionnées, en public (15 minutes maximum par Cérémonie)
- Vote du public pour récompenser la meilleure procession d'équipe
- Délibération du Jury
- Cérémonie de présentation du Palmarès
- Pot de clôture

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

Article 11 - Palmarès et critères d'évaluation

11.1 - Palmarès

- Un 1er Prix délivré par le Jury
- Un Prix du Public

11.2 - Critères d'évaluation par le Jury

Les Cérémonies seront évaluées par le Jury selon les critères suivants :

- Respect global des consignes
- Cohérence du déroulé de la Cérémonie
- Qualité de la mise en scène
- Qualité de la scénographie
- Qualité du texte
- Utilisation de matériel de récupération
- Créativité globale

Un bonus pourra être attribué selon l'originalité du sujet, le degré d'investissement de l'équipe, et/ou la dimension pédagogique et informative du contenu présenté.

Article 12 - Travail des équipes et restitution

- Le travail restitué lors de la cérémonie devra être le fruit exclusif de tous les membres déclarés de l'équipe (rédaction, bricolage, création, mise en scène, etc.).
- Les organisateurs respectent le choix de chacun à se produire sur scène ou pas : les équipes ne seront donc pas pénalisées si l'ensemble des équipiers inscrits ne participe pas à la restitution sur scène.

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

Article 13 - Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont forfaitaires et varient selon la catégorie d'équipe.
Ces frais d'inscription sont dûs par équipe, indépendamment du nombre d'équipiers (de 1 à 5 personnes).

Catégorie d'équipe	Frais d'inscription
Particuliers - « le commun des mortels »	50 € par équipe
Académiques / associations - « les croque-morts »	100 € par équipe
Entreprises - « les fossoyeurs »	400 € par équipe

Article 14 - Composition du Jury

Le Jury du Concours, réuni le samedi 20 mars 2027, sera composé de 5 membres :

- Un·e expert·e en cérémonies
- Un·e expert·e en éloquence
- Un·e expert·e en scénographie, costumes et accessoires
- Un·e académique ou enseignant·e
- Une personne tirée au sort parmi les inscrits n'ayant pas été sélectionnés

Article 15 - Dotations

L'équipe lauréate du 1er Prix se verra offrir :

- Une participation à la programmation de l'édition 2027 du Festival à la Mort, à la Vie, avec un accompagnement possible par des professionnels, en amont de cette participation

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr

- Des entrées pour l'édition 2027 du Festival à la Mort, à la Vie
- Un lot de cadeaux divers, d'une valeur totale à définir
- Des bons d'achat

Le présent règlement peut faire l'objet de précisions ou d'ajustements par l'équipe organisatrice de Funérailles en Scène, notamment concernant le lieu, les horaires précis et la teneur précise des dotations. Toute modification sera communiquée aux équipes inscrites dans les meilleurs délais.

La neuvième *planète* vous remercie de votre participation et vous souhaite d'excellentes funérailles.

LA NEUVIÈME PLANÈTE - Association Loi 1901 – N° RNA W313040017
Siège : 62 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE - SIRET 943 997 726 00022 – APE 8230Z
contact@laneuviemeplanete.fr